

À Saint-Denis, le Lundi 14 Janvier 2019

Aux Jeunes sélectionnés, à l'équipe d'encadrement,  
aux correspondants des clubs concernés et au président du CD93TT.

Objet : Stage Interdépartemental de Benjamins à Juniors Garçons et Filles,  
En collaboration avec le CD95TT.

Cher ami pongiste,

J'ai le plaisir de t'annoncer ta sélection pour le Stage InterDépartemental de l'ÉTÉ 2019 en internat ; dans la continuité des Regroupements et de la Détection Jeunes.

Ce stage se déroulera du Jeudi 25 Juillet 2019 au Dimanche 11 Août 2019 ( inclus ) à BISTRITA en ROUMANIE.

**Les dates et horaires définitifs vous seront confirmés sur le courrier de confirmation de stage.**

Le coût de la participation s'élève à **1050,00 €** / vols inclus\* (certains clubs peuvent aider financièrement).

**Le coût de la participation des jeunes sélectionnés est de 650,00 € / vols inclus\*.**

Pour confirmer ton inscription, je te prie de me retourner :

- La **Feuille d'inscription** complétée et signée, avant le **Vendredi 22 Mars 2019**.
- Le **Règlement Intérieur** complété et signé,
- La **Fiche Sanitaire de Liaison et l'Autorisation de Sortie de Territoire** complétées et signées,
- Une **copie recto/verso de la pièce d'identité**, d'un parent, **en cours de validité** ( moins de 6 mois )
- Un **Chèque de 250,00€ à l'ordre de : FFTT - SSD** pour réserver le vol ( à joindre à la fiche d'inscription )
- Un **Chèque de 200,00€ à l'ordre de : FFTT - SSD** ( pour le 15 Mai 2019 )
- Un **Chèque de 200,00€ à l'ordre de : FFTT - SSD** ( pour le 5 Juillet 2019 )

\*Cependant, de par les fluctuations tarifaires incontrôlées des compagnies aériennes, il se peut que cette somme varie de quelques dizaines d'euros, auquel cas une petite rectification sera faite lors du dernier versement.

**N.B. : MERCI DE NOUS RÉPONDRE MÊME SI VOTRE PARTICIPATION EST NÉGATIVE.**

Tu voudras bien nous confirmer ta participation ou nous informer de ta défection, le plus rapidement possible, en contactant Monsieur Ahmed ZEGLI soit au **01.48.31.83.22** ou au **06.63.18.44.73**.

Sans réponse de ta part, nous considérerons que tu ne souhaites pas participer à ce stage et nous procéderons à ton remplacement.

Dans l'espoir de te compter parmi nous, nous te prions de croire, cher(e) ami(e), en l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Responsable Départemental

Ahmed ZEGLI

# LISTE DES JOUEURS ET JOUEUSES SÉLECTIONNÉ(E)S

Pour le Stage Interdépartemental  
qui aura lieu à BISTRITA ( ROUMANIE ),  
du Jeudi 25 Juillet 2019 au Dimanche 11 Août 2019 ( Inclus )

Benjamins à Juniors ( Garçons et Filles )							
N° Licence	NOM Prénom	Club	Sexe	Cat.	Cits / Pts Phase 1	Cits / Pts Phase 2	
1	9320739	ARTHUR Romain	Villepinte STTT	M	B2	5 / 500	5 / 500
2	9321120	BASILE Mathieu	Romainvillois TT	M	C1	6 / 688	8 / 858
3	9319575	BEN ZINA Elyes	Drancy JA	M	J3	9 / 903	9 / 993
4	9319994	BEN ZINA Myriam	Drancy JA	F	C2	5 / 500	5 / 500
5	9319404	BORGNON Paul	Noisy le Grand CSTT	M	M1	9 / 955	10 / 1002
6	9320470	BOUDHAR Younes	Romainvillois TT	M	C2	8 / 874	8 / 899
7	9318285	BURIN DES ROZIERES Elie	Montreuil ES	M	J1	18 / 1809	18 / 1856
8	9318412	CHAN Crystal	Villemomble SPTT	F	C1	14 / 1496	16 / 1610
9	9318830	COHEN Sacha	Montreuil ES	M	M2	6 / 648	6 / 676
10	9319040	DENIS Gabriel	Saint - Denis US93TT	M	M1	7 / 710	7 / 715
11	9320720	DIMITRIJEVIC Nemanja	Bobigny AC	M	J1	5 / 583	7 / 707
12	9320600	DIOT Thomas	Gagny USM	M	C2	7 / 724	8 / 828
13	9317312	DOINEAU Maxence	Noisy le Grand CSTT	M	J1	16 / 1665	16 / 1628
14	9321240	DRAPIER Timothée	Noisy le Grand CSTT	M	B2	5 / 500	5 / 567
15	9318731	DRUAUX Ulysse	Bobigny AC	M	M2	8 / 845	8 / 877
16	9320614	ETRILLARD Nils	Montreuil ES	M	M1	6 / 601	6 / 645
17	9315763	FREMIOT Basile	Montreuil ES	M	J2	15 / 1584	16 / 1640
18	9320300	GARMA Maelys	Bourgetin CTT	F	M2	5 / 524	6 / 623
19	9318967	HOSENALLY Ashfani	Bourgetin CTT	F	M1	6 / 662	7 / 717
20	9317804	HOSENALLY Oumehani	Bourgetin CTT	F	J1	11 / 1194	12 / 1260
21	9318212	KIET Jean Pierre	Noisy le Grand CSTT	M	C2	16 / 1693	17 / 1773
22	9319519	LADAIQUE Quentin	Noisy le Grand CSTT	M	C1	6 / 693	6 / 689
23	9320340	LEACH Pelléas	Pantin CMS	M	C2	6 / 694	7 / 790
24	9317800	LECLERE Elouan	Montreuil ES	M	J2	18 / 1829	19 / 1966
25	9318256	LEMOINE Mathis	Livry - Gargan EP	M	C1	8 / 879	8 / 869
26	9316329	LESSARD Clément	Livry - Gargan EP	M	J1	11 / 1120	12 / 1259
27	9319397	LIAO Cédric	Noisy le Grand CSTT	M	C1	6 / 690	7 / 707
28	9320356	LOYER Arthur	Pantin CMS	M	M1	5 / 579	6 / 600
29	9535284	MADI Kaïs	Saint - Denis US93TT	M	M2	5 / 562	6 / 656
30	9319425	MARTRON Jules	Livry - Gargan EP	M	C2	7 / 739	7 / 792
31	9319747	MELLAB Merwel	Pantin CMS	M	J2	9 / 987	10 / 1088
32	9450644	MOLOHIO Elise	Noisy le Grand CSTT	F	C1	5 / 559	5 / 569
33	9537068	NGUYEN Afrah	Bourgetin CTT	F	B1	5 / 500	5 / 500
34	9318034	NGUYEN Alexandre	Bourgetin CTT	M	M1	12 / 1257	13 / 1355
35	9317531	NGUYEN Kévin	Bourgetin CTT	M	J2	17 / 1743	18 / 1842
36	9535306	NGUYEN Ridwane	Bourgetin CTT	M	C1	5 / 500	6 / 677
37	9535307	NGUYEN Salmane	Bourgetin CTT	M	J2	6 / 679	8 / 864
38	9320538	NOGRETTE Shaïne	Drancy JA	M	P	5 / 514	5 / 572
39	9319706	PATISSIER Jules	Montreuil ES	M	M1	6 / 650	7 / 703
40	9318033	PAVADE Brinda	Bourgetin CTT	F	M1	10 / 1040	12 / 1212
41	9320617	PELARD Ewen	Bourgetin CTT	M	M1	5 / 500	5 / 500
42	9318075	PEREZ Esteban	Noisy le Grand CSTT	M	M2	9 / 969	11 / 1125
43	9321001	POINTURIER Renaud	Pantin CMS	M	B2	6 / 637	7 / 719
44	9319180	SABI Ismael	Montreuil ES	M	C1	7 / 722	7 / 787
45	9318551	SCHWITZGABEL Lara	Bobigny AC	F	C1	5 / 507	5 / 500
46	9319182	THACH Sylvain	Noisy le Grand CSTT	M	J2	8 / 821	8 / 866
47	9319396	VILLA Guillaume	Noisy le Grand CSTT	M	M2	8 / 892	9 / 975
48	9321082	VISAKAN Renus	Bourgetin CTT	M	J2	7 / 785	8 / 858
49	3726084	YE Julien	Villemomble SPTT	M	M1	5 / 562	5 / 543
50	9319914	ZIANI Houda	Bourgetin CTT	F	M1	5 / 553	5 / 560

# STAGE TT à BISTRITA EN ROUMANIE

JUILLET / AOÛT 2018

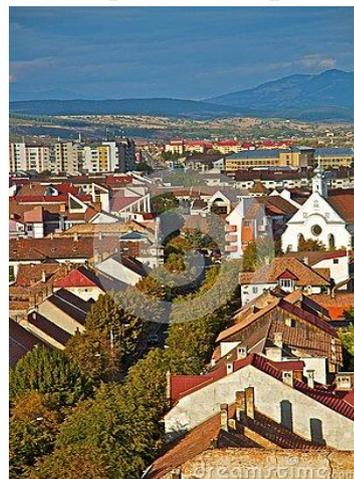


# INTRODUCTION

La ROUMANIE est reconnue depuis des années dans le monde du Tennis de Table pour avoir sortie de nombreux joueurs et joueuses dans la scène internationale mais aussi pour leur qualité d'entraînement effectué dans ses centres, dont Bistrita.

La ville de BISTRITA est une ville dynamique de près de 80 000 habitants située dans la région montagneuse de la Transylvanie. Le centre d'entraînement de la ville est l'un des plus célèbres du pays, notamment pour son histoire. De nombreux joueurs y sont passés ( exemple : Kalinikos Kreanga, Adrian Crisan, Lucian Filimon, Mihaela Steff, Andrea Clapa, Bernadette Scozs, etcí ). Le centre est encadré par des nombreux entraîneurs reconnus.

De nombreuses infrastructures sportives sont également dans la ville telles que : Un stade de foot avec sa piste d'athlétisme, une piscine intérieure et extérieure, des cours de tennis, des pistes cyclables et des parcours de randonnés.



## LA SALLE DE TENNIS DE TABLE

Avec ses 20 tables de compétitions, la salle de tennis de table permet d'accueillir de nombreux joueurs. Durant toute l'année, un pôle regroupant les meilleurs jeunes de la Roumanie ( garçons et filles ) s'entraînent tous les jours pendant de nombreuses heures en immersion totale avec le club du CSS CP BISTRITA.

De nombreux pays et ligues viennent progresser dans le centre d'entraînement. Ce qui permet d'avoir une base de 6h de tennis de table par jour :

- Le matin de 9h à 12h et l'après-midi de 16h à 19h.

C'est dans cette plage horaire que s'établit tous les jours les séances d'entraînement encadrées par des entraîneurs très qualifiés.



# EQUIPEMENTS "PERI-PONGISTIQUE"

Les équipements sportifs que possède la ville permettent de pouvoir réaliser une préparation physique de très grande qualité pour les joueurs.

Mais aussi de pouvoir organiser des demi-journées ludiques avec différents sports ( tennis, football, piscine, randonnée, etcí ).

Une salle de musculation peut même être à disposition. Pour permettre la récupération des joueurs pendant le stage des piscines municipales ( intérieure et extérieure ) sont disponibles toute l'année.

Un kiné peut-être également présent pour pouvoir satisfaire au moindre petit "bobo".



Joueurs en plein massage de récupération

## LA VIE QUOTIDIENNE

### 1- L'hébergement

L'hébergement se fera soit dans les chambres qui accompagnent le centre du club de Bistrita ou dans un hôtel de standing permettant d'être à proximité de la salle ( 5 min à pied ).

### 2- Les repas

Les repas sont très variés et peuvent être personnalisés sans problème ( repas sans porc, végétariens, etcí ). Les repas roumains offrent une grande richesse de saveur et sont très équilibrés pour les sportifs.

La monnaie n'est pas la même qu'en France, elle s'appelle "le Lei". Si vous souhaitez laisser de l'argent "de poche" à votre enfant le passage de l'Euro au Lei pourra se faire en arrivant sur place.



L'hôtel Cora pouvant accueillir de nombreux joueurs



# LE PROJET

Ce stage a pour vocation de pouvoir démarrer la nouvelle saison de la meilleure des manières, il débutera par une préparation physique puis des séances à la table. Tout cela entrecoupé par des moments de "détente" et de visites afin de pouvoir aussi s'acclimater à un pays étranger.

Une bonne préparation physique sera efficace pour toute la saison et permettra aux jeunes d'accumuler des charges de travail supérieures durant toute la saison.

Après cette préparation physique, les entraînements à la table débuteront. Nous nous entraînerons au minimum deux fois par jour pendant trois heures. Il y aura beaucoup de volume de jeu et de densité afin de revenir avec un vrai plus dans les clubs respectifs.

Le centre de BISTRITA est le meilleur centre roumain sur la formation des jeunes. Nous nous y enrichirons de leur rigueur dans l'approche de l'entraînement, tant d'un point de vue technique que mental, et il est certain que leur très forte culture pongistique viendra parfaire la formation de nos plus jeunes

La qualité de relance permettra à tous de jouer sur des joueurs ayant une grosse qualité d'entraînement et de rythme. De nombreux jeunes roumains de niveau national, voire de niveau international jeune, seront nos partenaires d'entraînement ( ce qui nous manque en France ).

Les entraîneurs Roumains s'occuperont de la plupart des séances permettant aussi la concentration des joueurs durant la semaine. Des ateliers "panier de balles" seront mis en place grâce aux nombres élevés d'entraîneurs. Ils parlent anglais et français couramment ( certains entraîneurs ont même joué en France )



Benjy CAPELLO



Bernadette SCOZS en pleine  
préparation physique



Laura PFEFER

# RETOUR SUR LE STAGE 2018



ENEZ NOUS RENDRE VISTE SUR NOTRE PAGE FACEBOOK :  
<https://www.facebook.com/Cd93tt> et <https://www.facebook.com/bistritza/>

FEUILLE D'INSCRIPTION AU STAGE  
INTERDÉPARTEMENTAL D'ÉTÉ 2019

qui aura lieu  
du Jeudi 25 Juillet 2019  
au Dimanche 11 Août 2019 ( Inklus )  
à Bistrita ( ROUMANIE )

**Le jeune :**

NOM : í í í í í í í í í ..í ..í í í í Prénom : í í í ..í í í ..í í í í í í í í í í  
Date de Naissance : í ..... /í ..... /..í ..... Catégorie : í í í í ..í í ..í í í í í .....  
Numéro de Licence : í í í í ..í í ..í í Club : í í í í í ..í í í í í í í í í í í í í  
Classement : í í í í í í í ..í í ..í í Point/Classement : í í í í í ..í í í í í í í í  
Adresse Mail : í í í í í í í í í í í í í @.....

**Son Entraîneur :**

NOM : í í í í í í í ..í í í í í ..í í í Prénom : í í í í ..í í í í í í í í í í í í ..  
Numéro de Portable : í ..  
Adresse Mail : í í í í í í í í í í í í í @.....

Fait le í í í í í í ..í í í í í à í í í í í í í í í í í í ..

**Signature des parents**

# Règlement Intérieur des Stages Départementaux

Chaque enfant est sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement.  
La prise en charge débute à l'horaire de départ et la fin à l'heure d'arrivée.

Il est demandé de ne rapporter aucun objet de valeur durant les stages, tout vol ou détérioration ne pourra être imputé au Comité Départemental de Tennis de Table de la Seine-Saint-Denis.

Il est interdit, sous peine d'exclusion du stage, d'apporter de l'alcool ou toutes substances illicites, tout comportement qui irait à l'encontre de la bonne marche de la vie en collectivité entraînera une exclusion.

Tous les frais engagés à l'occasion d'une exclusion sont à la charge des familles.

Il est de la responsabilité des parents de prévenir le Comité Départemental de Tennis de Table de la Seine-Saint-Denis sur les différentes allergies, maladies de l'enfant et sur les régimes alimentaires soit à l'aide de la fiche de renseignements, soit par une photocopie du carnet de santé.

En cas de désistement, des arrhes seront gardées par le département à hauteur des frais engagés.

Fait le ..... à ..

**Signature des Parents  
Précédé de la mention "Lu et Approuvé"**

J'autorise le CD93TT à photographier mon fils ou ma fille lors du stage et à publier les clichés dans un Bulletin Départemental et/ou sur le site internet du Département [www.cd93tt.fr](http://www.cd93tt.fr).

OUI       NON

Fait le ..... à ..

# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

## du Stage Interdépartemental du CD93TT qui aura lieu du Jeudi 25 Juillet 2019 au Dimanche 11 Août 2019 ( Inklus ) à Bistrita ( ROUMANIE )

**1 - ENFANT :**

NOM : . . . . . Prénom : . . . . .

**2 - VACCINATIONS :** ( se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant )

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
<b>Ou</b> DT polio				Autres ( préciser )	
<b>Ou</b> Tétra cop					
BCG					

**3- RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT :**

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui  non

**Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants**  
( boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice )

**Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance**

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU DES MALADIES SUIVANTES ?

RUBEOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU	SCARLATINE
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>				
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>				



**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)  
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**  
*(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation  
de sortie du territoire d'un mineur non accompagné  
par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)*

**1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS**

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : \_\_\_\_\_  
Prénom(s) : \_\_\_\_\_  
Né(e) le : | | | | | | | | | | à (lieu de naissance) : \_\_\_\_\_  
Pays de naissance : \_\_\_\_\_

**2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION**

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : \_\_\_\_\_  
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) : \_\_\_\_\_  
Prénom(s) : \_\_\_\_\_  
Né(e) le : | | | | | | | | | | à (lieu de naissance) : \_\_\_\_\_  
Pays de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_  
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :  
 Père  Mère  Autre (préciser) : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
N° | bis, ter/ | Type de voie | Nom de la voie  
Code postal : | | | | | | Commune : \_\_\_\_\_  
Pays : \_\_\_\_\_  
Téléphone (recommandé) : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_  
Courriel (recommandé) : \_\_\_\_\_

**3. DURÉE DE L'AUTORISATION**

La présente autorisation est valable jusqu'au : | | | | | | | | | | inclus.  
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.  
*Exemple : une autorisation signée le 1<sup>er</sup> septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.*

**4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »<sup>(1)</sup> :  
DATE : | | | | | | | | | | Signature du titulaire de l'autorité parentale : \_\_\_\_\_  
<sup>(1)</sup>Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

**5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION <sup>(1)</sup> :**

Type de document (cocher la case) :  Carte nationale d'identité  Passeport  Autre \_\_\_\_\_<sup>(2)</sup>  
(Préciser : \_\_\_\_\_)  
Délivré(e) le : | | | | | | | | | |  
Par (autorité de délivrance) : \_\_\_\_\_

<sup>(1)</sup> La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.  
<sup>(2)</sup> Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

**RAPPEL :** « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »